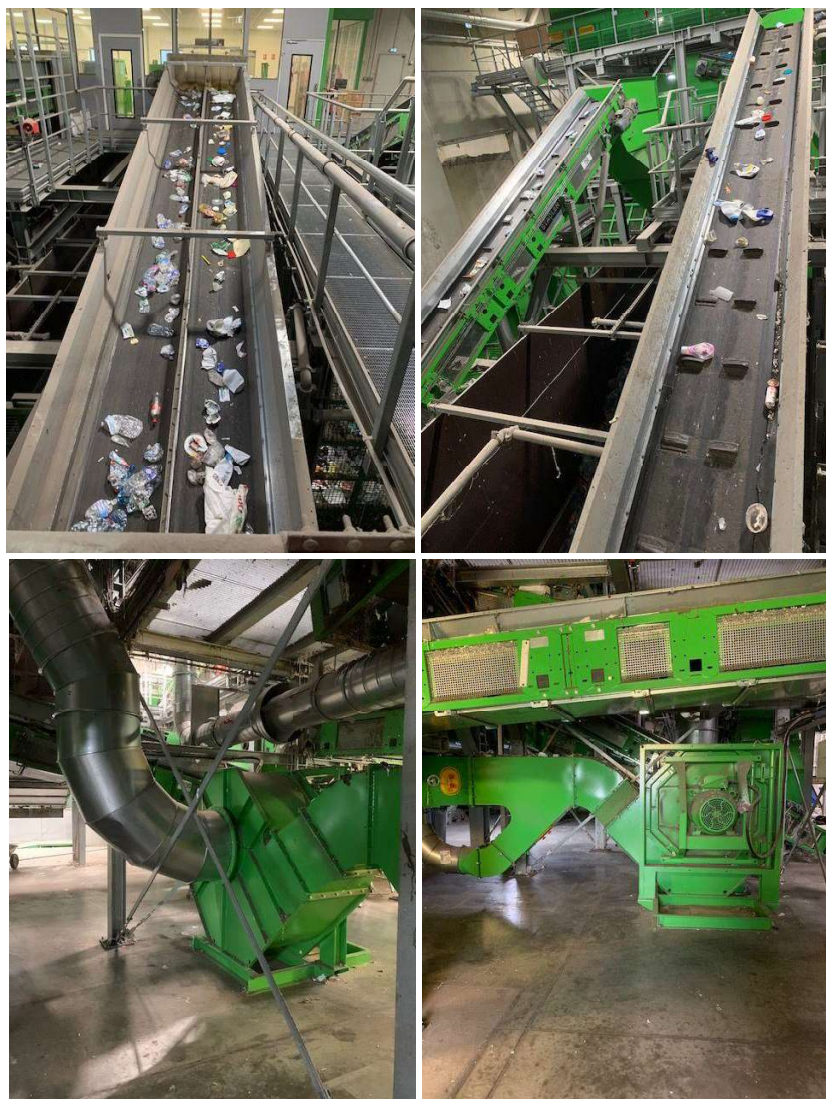




Rapport Annuel 2024

Société Publique Locale Allier Tri

Marché public global de performance pour la
conception, la réalisation, l'exploitation et la
maintenance du centre de tri Allier Tri

SOMMAIRE

1- DONNÉES DU CONTRAT	4
2- ORGANISATION DU SERVICE	5
2.1 Organigramme du secteur opérationnel chargé du service	5
2.2 Indicateurs personnels	7
2.2.1 Accident du travail	7
2.2.2 Formations	7
2.2.3 Causeries	8
2.3 Indicateurs personnels intérimaires	9
2.5 Les moyens matériels	10
2.5.1 Chargeuse Case	10
2.5.2 Chariot élévateur Yale	11
2.5.3 Téléscopique Manitou	12
2.5.4 Nacelle Haulotte	13
2.5.5. Ampliroll Renault	13
2.5.6. Gerbeur	14
3- FONCTIONNEMENT DU SITE	15
3.1 Hall de réception	15
3.2 Process	16
3.2.1 Données du process	18
3.2.1.1 Temps de fonctionnement	18
3.2.1.2 Temps d'arrêt	20
3.2.1.3 Consommation électrique	22
3.2.2 Entretien, nettoyage et graissage du process	22
3.2.3 Suivi des pannes et maintenance corrective du process	24
3.2.4 Évènements principaux en 2024	25
3.2.5 Perspectives 2025	26
4- BILAN QUANTITATIF	27
4.1 Etat détaillé des tonnages entrants, par collectivités et par flux (en tonne)	27
4.2 Etat récapitulatif des tonnages entrants par collectivités et par flux (en tonne)	28
4.3 Etat détaillé des matériaux mis en balles	30
4.4 Etat des quantités évacuées en filière de recyclage (en tonne)	31
4.5 Etat détaillé des tonnages stockés prêts à être expédiés par matériaux	32
4.6 Etat des refus de tri	33
4.6.1 Calcul des refus de tri produits sur les tonnes entrantes	35
RECAPITULATIF DES CARACTÉRISATIONS	36
5.1 Caractérisations entrantes	36
5.1.1 Composition entrante des déchets par collectivité	37
5.2 Caractérisations sortantes	40
6- CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES	41
7- VISITES	42

8- BILAN FINANCIER	43
8.1 Compte de l'exploitation de l'exercice 2024	43
8.2 Note explicative des comptes de bilan et résultat aux comptes analytiques d'exploitation	44
8.3 Etat des dépenses réelles de gros entretien et renouvellement de l'exercice 2024 (factures jointes en Annexe 5)	45
8.4 État annuel prévisionnel des dépenses de gros entretien et renouvellement à engager pour l'exercice suivant et solde annuel du compte GER	46
8.5 Les conventions passées avec la ou les maisons mères (convention d'assistance générale, mise à disposition de personnel, conventions de comptes courants, prestations de service...)	46

1- DONNÉES DU CONTRAT

IHOL EXPLOITATION sous traite le marché à VÉOLIA (ONYX Auvergne Rhône Alpes) qui assure l'exploitation du Centre de Tri de Chézy depuis le 1er Mars 2020.

- Phase MSI (Mise en Service Industriel) : du 25 mars 2019 au 28 février 2020
- Début du contrat en cours : 1er mars 2020
- Durée ferme : 6 ans (⇒ 28 février 2026)
- Reconduction possible : 2 fois 1 an

La Société Publique locale Allier Tri regroupe 5 collectivités :

- Sictom Nord Allier
- Sictom Sud Allier
- Sictom de la Région Montluçonnaise
- Sictom de Cérilly
- Vichy Communauté

Le Centre de Tri de Chézy accueille tous les déchets issus de la collecte sélective du département de l'Allier. Cela représente environ une population de 340 000 habitants.

Le centre de tri départemental permet de trier 100% des emballages ménagers et des papiers.

Le marché est signé pour la solution de base où le process permet de ressortir les produits suivants issus de la collecte sélective. :

- Grands Cartons
- Mix Fibreux (papiers cartons non complexés, hors grands cartons)
- Papiers et Cartons Complexés type ELA (5.03 PCC)
- Emballages en Acier
- Emballages en Aluminium
- Mix Plastique (Emballages en plastiques rigides en mélange : bouteilles, flacons, pots et barquettes en PET/PEHD/PP/PS en mélange)
- Films plastiques en PE
- Petits Aluminium (Capsules café, blister médicaments)

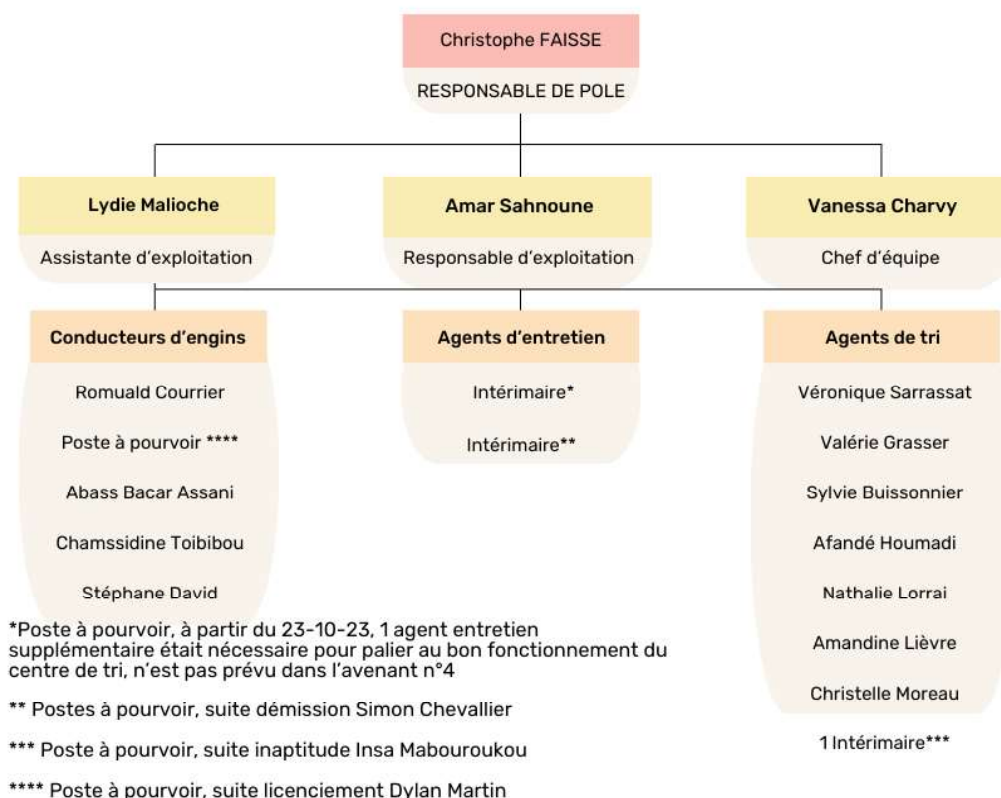
Au marché initial, il était prévu une variante VIA1 pour le tri des plastiques rigides en 3 fractions (Pet Clair, Pet Foncé, Mix PE/PP/PS). Citeo a baptisé ce flux pour les plastiques rigides "flux en développement". Le 25 mai 2023, un avenant a été signé et ainsi ce flux plastiques rigides est séparé en 3 fractions :

- Pet Clair (bouteilles et flacons)
- Mix PE/PP
- Flux Développement (regroupant PETCoul+PET opaques+Barquettes PETCI+Barquettes complexes+PS+XPS+PSE+Sleeves)

2- ORGANISATION DU SERVICE

2.1 Organigramme du secteur opérationnel chargé du service

ORGANIGRAMME CENTRE DE TRI CHEZY



En fin d'année 2024, Christophe Fäisse a remplacé Bruno Bertini au poste de responsable de Pôle tri Collectivités de la région Bourgogne Auvergne Rhône Alpes. Le centre de tri de Chézy lui est donc rattaché.

Amar Sahnoune, Responsable d'Exploitation, il est le garant du bon fonctionnement technique et opérationnel du centre de tri. Il manage et encadre les 17 collaborateurs, il organise le planning du site, il assure la maintenance des équipements du centre de tri, l'astreinte incendie, les essais incendie 1 fois/semaine et il fait respecter les procédures et les mesures de prévention et sécurité et il planifie les grosses interventions.

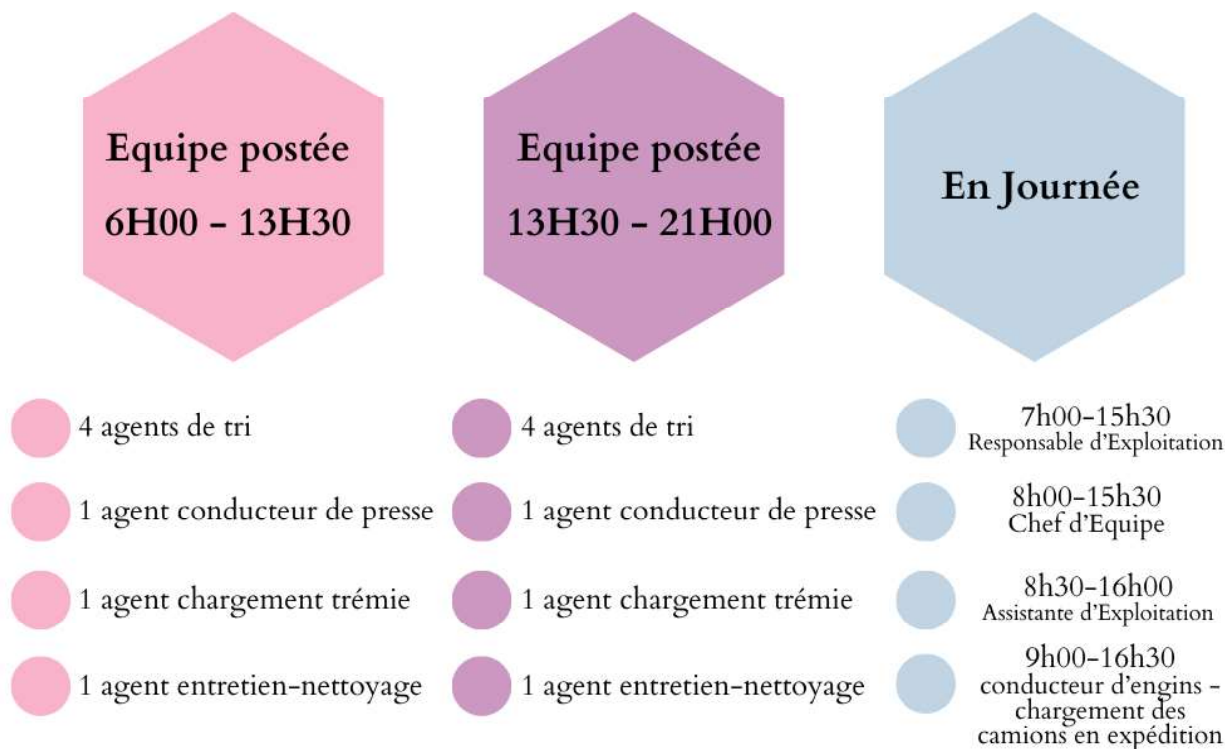
Lydie Malioche, Assistante d'Exploitation, assiste le responsable d'Exploitation dans diverses tâches administratives. Elle est chargée de la collecte et de la saisie des données d'exploitation, ainsi que de la réalisation de travaux administratifs essentiels au bon fonctionnement du centre de tri. De plus, elle effectue des visites du centre de tri. En outre, elle anime des dialogues sécurités, pour sensibiliser le personnel à travailler en sécurité.

Vanessa Charvy occupe le poste de Chef d'équipe. Elle est principalement chargée des caractérisations des déchets entrants et sortants. De plus, elle assiste le responsable d'exploitation dans diverses tâches telles que la planification des enlèvements, l'établissement du planning du personnel, le chargement des camions, le contrôle qualité en cabine de tri, et veille au bon fonctionnement du process. Elle est également impliquée dans les essais incendie et la petite maintenance des équipements. En outre, Vanessa anime des dialogues sécurité pour sensibiliser le personnel aux bonnes pratiques et travailler en sécurité.

Pendant l'absence du responsable, Vanessa et Lydie assurent son remplacement dans la gestion quotidienne des tâches et des équipes.

Tout le personnel est sur la base horaire de 35 heures par semaine.

ORGANISATION DU CENTRE DE TRI CHEZY



Nos agents conducteurs d'engins sont titulaires des CACES R489 Cat3 autorisant la conduite du chariot élévateur, R482 CatC1 autorisant la conduite de la chargeuse sur pneus et R482 CatF pour la conduite du manuscopique, le caces R486 CatA autorisant l'utilisation de la nacelle et le caces R485 Cat2 autorisant l'utilisation du gerbeur.

En 2024, nous avons embauché 4 personnes :

- ♦ Christelle Moreau au 2 mai 2024 comme agent de tri suite à l'Avenant n°4 passage au tri en flux développement.
- ♦ Afandé Houmadi Toilibou au 1er septembre 2024 comme agent de tri. Il assure le poste d'agent d'entretien-nettoyage, assure des remplacements à la presse et au tri, c'est un agent polyvalent. Son embauche fait suite à l'inaptitude de Franck Trompat le 16 mai 2023.
- ♦ Nathalie Lorrai au 2 septembre 2024 comme agent de tri suite à l'Avenant n°4 passage au tri en flux développement.
- ♦ Amandine Lièvre au 14 octobre 2024 comme agent de tri suite à la démission d'Emilie Dujardin du 3 avril 2024.

4 personnes ont quitté l'entreprise sur l'année 2024 :

- ♦ Emilie Dujardin, agent de tri, et Simon Chevallier, agent de tri, ont démissionné.
- ♦ Insa Mabouroukou, agent de tri, a été licencié pour inaptitude le 16 juillet 2024.
- ♦ Dylan Martin, conducteur d'engins, a été licencié, le 6 décembre 2024. Pour pallier son remplacement provisoire, Valérie Grasser, agent de tri, a obtenu le Caces R489 Cat3 et occupe ainsi le poste d'agent de presse. Une personne intérimaire est missionné en tant qu'agent de tri pour remplacer celle-ci sur la ligne de tri.

A ce jour, il reste 4 postes à pourvoir. Afin de répondre à nos besoins en personnel, nous avons embauché du personnel intérimaire. Cette mesure nous permet de maintenir la continuité de nos opérations tout en poursuivant nos efforts pour recruter des candidats permanents.

En 2024, nous avons recruté deux personnes supplémentaires en intérim. La première a été engagée pour le nettoyage des balles mix-fibreux, dans le but d'améliorer la qualité avant l'expédition. La seconde a été affectée au nettoyage-entretien. Bien qu' un seul poste ait été initialement prévu, il s'est avéré nécessaire d'avoir une personne par poste pour cet emploi.

2.2 Indicateurs personnels

2.2.1 Accident du travail

⇒ En 2024, aucun accident du travail n'a été déploré malgré des conditions de travail qui sont restés difficiles à la suite de la mise en place du tri poussé du plastique, avec notamment beaucoup d'interventions sur des bourrages d'équipements. Chaque membre de l'équipe contribue activement à garantir un environnement de travail sûr et préventif.

2.2.2 Formations

Récapitulatif des formations suivies par le personnel en 2024

Nom - Prénom	Fonction	Incendie	CACES	Habilitation électrique
ABASS Assani	Conducteur d'engins		R489 Cat3 chariot élévateur novembre 2024	
BUISSONNIER Sylvie	Agent de tri	septembre 2024		
CHARVY Vanessa	Chef d'équipe	septembre 2024	R489 Cat3 chariot élévateur décembre 2024	
COURRIER Romuald	Conducteur d'engins	avril 2024	R482 C1 chargeuse janvier 2024 R489 Cat3 chariot élévateur mars 2024	novembre 2024
DAVID Stéphane	Conducteur d'engins	avril 2024	R489 Cat3 chariot élévateur novembre 2024	
GRASSER Valérie	Agent de tri	septembre 2024		
MALIOCHE Lydie	Assistante Exploitation	septembre 2024		
SAHNOUNE Amar	Responsable Exploitation	septembre 2024	R489 Cat3 chariot élévateur décembre 2024	

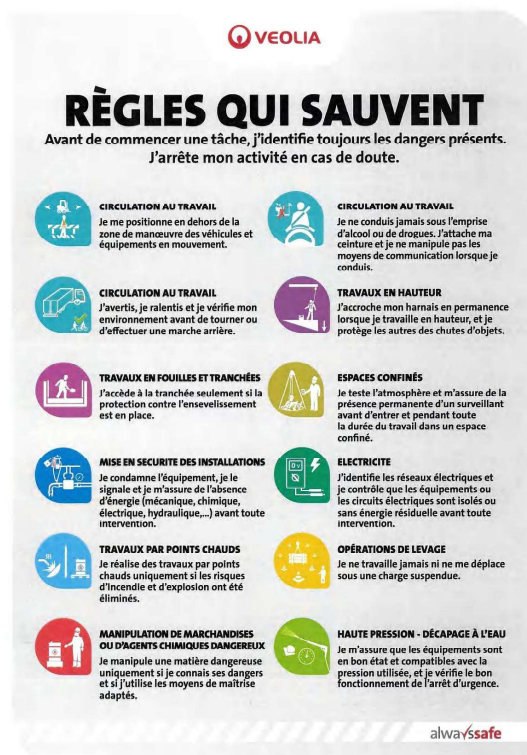
2 salariés, Chamssidine Toibibou et Amar Sahnoune ont participé à la formation intitulée “La sécurité du travail en hauteur”. Cette formation portait sur le port du harnais, la sécurisation des accès et des interventions en hauteur. Cela démontre l'engagement de l'entreprise à garantir la sécurité de ses employés lorsqu'ils interviennent dans des situations où le travail en hauteur est nécessaire.

2.2.3 Causeries

Au total, 9 causeries ont été présentées au personnel, toutes dans le but de sensibiliser les employés à l'importance de travailler en toute sécurité. Ces causeries ont sans aucun doute contribué à renforcer la culture de la sécurité au sein de l'entreprise, en mettant en avant les bonnes pratiques et en rappelant les mesures de prévention à adopter dans le cadre de leurs activités professionnelles. Ces causeries sont jointes en Annexe 1.

- Flash électrique lors du sectionnement d'un câble électrique
- Phalanges amputées suite écrasement entre FMA et engin
- Écrasement chauffeur pendant chargement palette dans Tautliner (vidéo)
- Basculement d'un chariot lors du chargement d'un Tautliner
- Angle mort, renversement et passage sur piéton par chargeuse face (vidéo)
- Chutes d'échelles mobiles et d'escabeaux, chute d'un opérateur retenu par son harnais (vidéo)
- Chute de hauteur sans protection (vidéo)
- Accident mortel au centre de tri du Muy (chute de balle EMR)
- Electrification de 3 personnes déplaçant un échafaudage mobile (vidéo)

La mise en place de formations régulières, l'analyse rigoureuse des risques et le respect strict des normes de sécurité ont joué un rôle clé dans l'atteinte de cet objectif.



2.3 Indicateurs personnels intérimaires

Nous travaillons avec les agences intérimaires Proman d'Yzeure, Manpower de Moulins et Adecco de Moulins. Le recrutement en intérim permet de répondre très rapidement à un besoin ponctuel de personnel lié à un pic d'activité, aux congés, à l'absence de salariés.

<i>Récapitulatif du personnel intérimaire</i>									
	2020		2021		2022		2023		2024
Accroissement	0		410		1 344		6 291		9 891
Remplacement	2 506		4 793		3 479		5 517		7 697
Total heures intérimaire	2 506		5 203		4 823		11 808		17 588

En 2024, nous avons eu recours à du personnel intérimaire en :

↳ **en surcroît (9891h) :**

- ♦ pour le nettoyage des balles avant expédition,
- ♦ un agent entretien-nettoyage,
- ♦ pour le remplacement des salariés qui ont quitté l'entreprise pendant l'année 2024 (postes à pourvoir).

↳ **en remplacement (7697h) :**

- ♦ lié à l'absence de Véronique Sarrassat (12 mois) due à un accident de trajet, ainsi qu'au remplacement du personnel permanent lors des absences pour maladie, congés, formations ou repos hebdomadaire.

2.5 Les moyens matériels

2.5.1 Chargeuse Case



1 chargeuse sur pneus de marque CASE avec une temporisation coupure moteur automatique équipé d'un godet. Cet engin est utilisé dans la zone "réception".

L'entretien est assuré par CMG à Lempdes (63).

Des travaux ont été effectués, au cours de l'année 2024 :

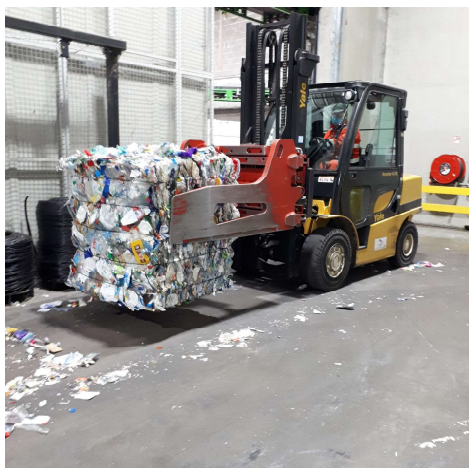
- ⇒ Défaut défaillance Adblue : 2084€
- ⇒ Remplacement croisillons-flexibles : 1803€
- ⇒ Remplacement accumulateur frein arrière : 1020€
- ⇒ Réparation fuite vérin, vérin godet : 6448€
- ⇒ Changement contre lames godet : 1547€
- ⇒ 3 vidanges : 4217€

Temps de fonctionnement du Case

Chargeuse Case	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Différence 2024/2023
Temps fonctionnement (heure)	2 413	2 224	2 207	2 235	2 067	-168
Consommation GNR (litre)	19 564	18 119	17 801	17 876	16 627	-1 249
Conso l/h	8,11	8,15	8,07	8,00	8,04	

Cet engin a effectué moins d'heures que l'année dernière en raison de plusieurs arrêts pour entretien et pannes. Pour y remédier, un engin de remplacement a été loué plusieurs fois.

2.5.2 Chariot élévateur Yale



Le chariot élévateur est utilisé dans la partie conditionnement, il est équipé d'une pince.

L'entretien est assuré par Manu18 à Bourges (18).

Des travaux ont été effectués, au cours de l'année 2024 :

- ⇒ Remplacement 4 pneus : 2709€
- ⇒ Remplacement durite chauffage : 1785€
- ⇒ Remplacement vitre, siège, poignée, 1 vidange : 2494€
- ⇒ Remplacement batterie : 130€
- ⇒ Remplacement vérin porte, mini levier, cache étiquette : 351€
- ⇒ Remplacement 4 pneus : 2709€

Temps de fonctionnement du Yale

Chariot Yale	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Différence 2024/2023
Temps fonctionnement (heure)	1 182	1 155	758	865	1 081	216
Consommation GNR (litre)	3 827	3 730	2 681	3 120	3 707	587
Conso l/h	3,24	3,23	3,54	3,61	3,43	

Cet engin a été davantage sollicité en 2024 qu'en 2023 en raison d'une augmentation du nombre de balles à charger. Cette hausse s'explique par la production de trois flux de plastique distincts : le PET Clair, le Mix PE/PP, et le Flux dev. De plus, cet engin est utilisé pour charger les camions en expédition du flux "plastique rigide".

2.5.3 Télésopique Manitou



Le télescopique est utilisé dans la zone stockage. Il peut être équipé de plusieurs accessoires (fourche, godet ou pince).

L'entretien est assuré par Manutention Service à Yzeure (03).

Des travaux ont été effectués, au cours de l'année 2024 :

- ⇒ Remplacement du vérin compensation : 1277€
- ⇒ Remplacement du vérin pour pince : 1900 €
- ⇒ Remplacement roulements et joints réducteurs : 950 €
- ⇒ Vidange : 1250 €

Temps de fonctionnement du Manitou

Manuscopique Manitou	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Différence 2023/2022
Temps fonctionnement (heure)	1 030	644	750	756	757	1
Consommation GNR (litre)	4 899	2 952	4 443	4 177	3 842	-335
Conso l/h	4,76	4,58	5,92	5,53	5,08	

2.5.4 Nacelle Haulotte



Elle est utilisée pour des opérations de maintenance ou de nettoyage.

2.5.5. Ampliroll Renault

L'ampliroll permet les échanges des compacteurs sur place (remplacement d'un compacteur plein par un compacteur vide).



L'entretien et les réparations sont assurés par le garage ATI à Yzeure (03).

Des travaux ont été effectués, au cours de l'année 2024 :

⇒ Remplacement vanne pneumatique : 116€

Temps d'utilisation de l'ampliroll

Ampliroll	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Différence 2024/2023
Temps fonctionnement (km)	55	164	124	131	63	-68
Consommation Gazole (litre)	259	333	392	127	431	304

L'ampliroll a moins circulé qu'en 2023, étant resté exclusivement sur site sans effectuer d'allers-retours au garage. En 2024, 431 litres ont été remplis, le carburant pris en décembre soit 207 litres sera consommé sur 2025.

2.5.6. Gerbeur



Le gerbeur est employé pour décharger les bacs de paquets acier depuis la sortie de la presse à paquets jusqu'à l'alvéole de stockage de l'acier.

3- FONCTIONNEMENT DU SITE

3.1 Hall de réception

À la réception des déchets entrants, le conducteur de la chargeuse effectue un contrôle afin de détecter et retirer tous gros objets ou objets dangereux avant leur passage dans le processus de tri. En cas de découverte d'une anomalie, celle-ci est consignée sur une fiche de non-conformité (Annexe 2), accompagnée d'une photo à l'appui. Cette fiche est ensuite transmise à la SPL pour prise en charge. Ce processus garantit une gestion efficace des déchets entrants et contribue à maintenir un environnement de travail sûr et sécurisé.



Vidage d'une BOM dans le hall réception



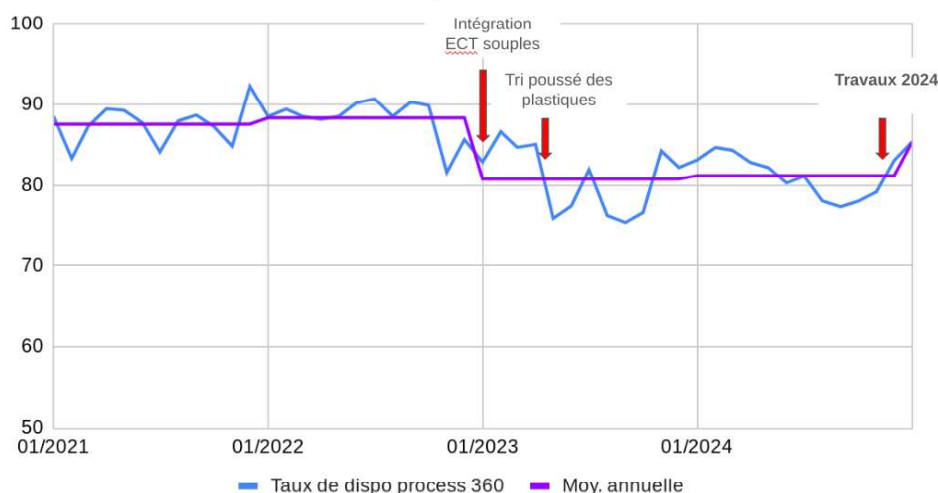
Vidage d'une FMA dans le hall réception

3.2 Process

Plusieurs modifications ont été apportées cette année sur le process :

Suite aux modifications apportées en 2023, pour l'intégration du Flux Développement souples (janvier) puis pour la mise en place du tri poussé des plastiques rigides (mai), le taux de disponibilité de la ligne a chuté pour atteindre 81%. Cette baisse du taux de disponibilité a fortement impacté la capacité du centre de tri pour traiter les tonnes reçues et obligé l'équipe d'exploitation à effectuer un nombre très conséquent d'heures supplémentaires (+446h d'ouverture).

Variation du taux de disponibilité process de Chézy



Afin de pallier cette baisse de disponibilité, et à l'occasion d'un appel à projet de Léko (nouvel éco organisme), la SPL a demandé à Véolia de présenter un devis de travaux visant à compenser ces défaillances.

Des travaux complémentaires sur le process de tri ont donc été effectués en décembre sous maîtrise d'œuvre Véolia et avec un investissement porté par la SPL.

- Ajout d'un 2nd point de captation aéraulique des films sur le convoyeur 330 : Pour cela, le moto-ventilateur du séparateur en place a été remplacé, de même que les gaines de transport jusqu'à l'écluse rotative. Le convoyeur 330, recevant le séparateur aéraulique, a vu sa motorisation remplacée de même que sa bande.
- Doublement de la ligne de transport des PET Clairs : un convoyeur de renvoi supplémentaire a été ajouté en sortie de silo tampon pour permettre le vidage des 2 silos en simultanée. Deux convoyeurs de transport du PET Clairs ont été installés après la table de surtri pour acheminer les flaconnages jusqu'à l'alvéole de stockage.
- Ces ajouts d'équipements ont dû être intégrés dans la supervision et au niveau automatique. Des modifications de supervision et de programme ont donc été effectuées également.
- Upgrade des tri optiques 2-3-4 : les scanners de 3 équipement de tri optique ont été changés afin de bénéficier d'une meilleure détection des emballages issus des Extensions de Consignes de Tri (ECT) notamment afin d'optimiser les séparations entre barquettes et flaconnages en PET Clairs.

Schéma de flux avant travaux :

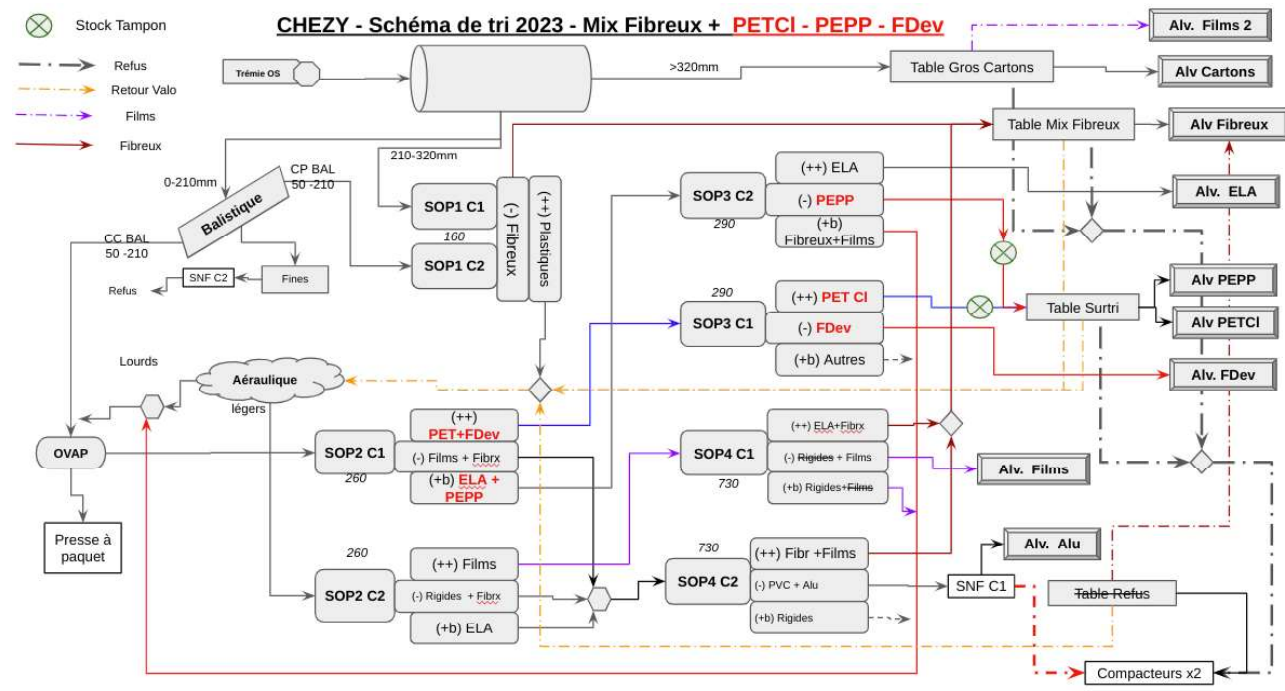
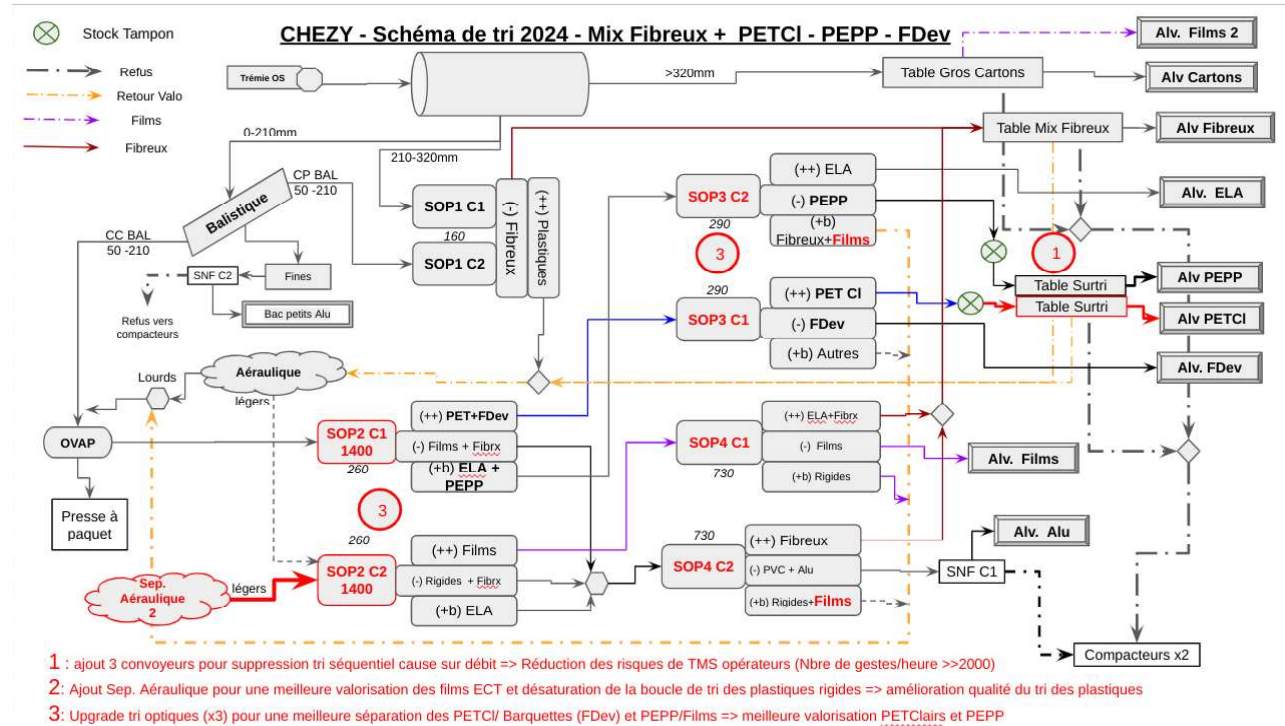


Schéma de flux après travaux :



3.2.1 Données du process

3.2.1.1 Temps de fonctionnement

L'application MIV, c'est un logiciel utilisé pour recueillir et pouvoir exploiter des données du process (temps fonctionnement, tonnage trié, arrêts du process). Pour pouvoir calculer le temps de fonctionnement, les chefs de cabine ont noté sur papier tous les arrêts machine, ces informations sont croisées avec les données recueillies de l'application MIV. Ainsi, en prenant le temps d'ouverture du centre de tri et en déduisant le temps des arrêts, le temps de fonctionnement est calculé.

Suivi du fonctionnement du process année 2024

MOIS	Jour/ mois	Heures théoriques /mois	Heures ATP	Heures ATNP	Heures fonctionnement process	Heures totales	Tonnage passage chaîne	Débit (t/h)
janvier	22	330	23	57	285	366	1 794	6,3
février	21	315	18	53	294	365	1 930	6,6
mars	21	315	15	47	253	315	1 598	6,3
avril	22	330	21	63	305	390	1 853	6,1
mai	22	330	18	57	262	337	1 746	6,7
juin	20	300	19	66	268	353	1 759	6,6
juillet	23	345	27	63	272	363	1 924	7,1
août	22	330	23	75	267	365	1 770	6,6
septembre	21	315	31	81	277	389	1 864	6,7
octobre	23	345	26	81	287	394	2 008	7,0
novembre	21	315	25	64	244	332	1 614	6,6
décembre	22	330	37	57	283	378	1 794	6,3
TOTAL	260	3 900	282	765	3298	4 346	21 655	6,6
		15h/jour	6%	18%	76%	111%		
			Heures totales = Heures ATP+ATNP+fonctionnement					

Afin de traiter les tonnages réceptionnés et de pallier la perte de disponibilité, le centre de tri a dû mobiliser 446h de fonctionnement de plus que théoriquement prévu.

Au global, le centre de tri a fonctionné **4 346h** en 2024, soit 111% du temps normalement prévu, ce qui représente un surplus d'heures d'ouvertures de **446h** (avec un minimum de 7 opérateurs par poste sur le centre soit un volume d'environ **3 120 h supplémentaires** sur l'année).

Les **ATP** (Arrêts Techniques Programmés) représentent **6%** du temps d'ouverture en 2024. Ces arrêts sont planifiés et visent à effectuer des maintenances, des réparations nécessaires ou le nettoyage.

Les **ATNP** (Arrêts Techniques Non Programmés) représentent **18%** du temps d'ouverture en 2024. Ces arrêts sont imprévus et sont souvent dûs à des bourrages ou des pannes qui ont perturbé le processus de fonctionnement du centre de tri.

Cela montre qu'il y a eu besoin de fonctionner au-delà des prévisions normales pour maintenir l'activité, avec une mobilisation accrue des ressources humaines et un temps d'ouverture supplémentaire pour pallier aux imprévus.

➤ **Evolution des arrêts depuis 2021 :**

h/an	2021	2022	2023	2024
Temps ouverture	3 672	3 921	4 299	4 346
Temps Arrêts	657	732	1 063	1 048
Temps ATP	204	305	291	282
Temps ATNP	453	427	772	765
% arrêt ATP	5,6%	7,8%	6,8%	6,5%
% arrêt ATNP	12,3%	10,9%	18,0%	17,6%
% arrêt chaîne	17,9%	18,7%	24,7%	24,1%
t/h moyen	6,9	6,6	6,4	6,6

Les arrêts représentent environ 24% du temps d'ouverture de la chaîne.

Le temps de fonctionnement du process pour l'année 2024 est de 3 298 heures avec un tonnage trié de 21 655 tonnes. Cela représente un débit moyen de 6,6 t/h.

En 2024, on constate une augmentation des **temps d'ouverture**, une **réduction des arrêts cumulés** de la chaîne et une **augmentation du débit moyen**, ce qui traduit une légère amélioration du fonctionnement de la chaîne par rapport à 2023. Néanmoins, le recours à 446h supplémentaires de fonctionnement traduit encore une difficulté de l'installation à absorber le volume à traiter (cf composition entrante §5.1).

Le débit volumique de la chaîne étant constant, si la densité d'entrée baisse, cela entraînera une augmentation du temps nécessaire pour traiter les volumes réceptionnés. Cela se traduira par une augmentation des heures d'ouverture et un besoin accru en heures de traitement.

3.2.1.2 Temps d'arrêt

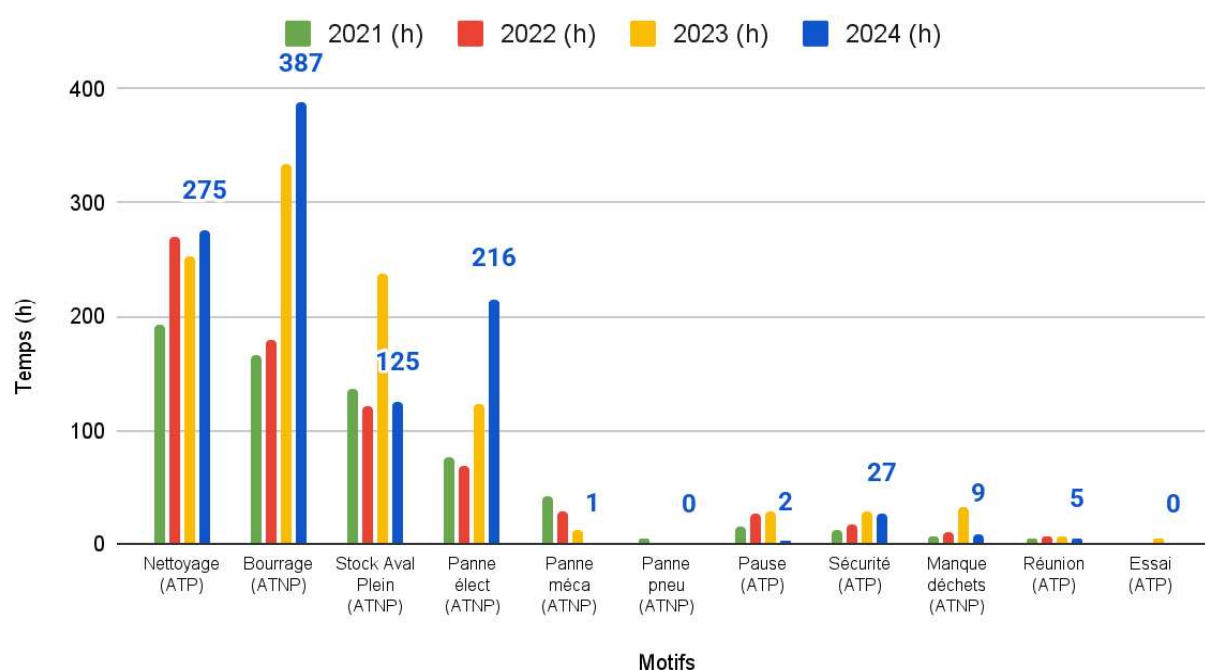
Nous consignons quotidiennement les arrêts sur notre cahier de quart. Toutes ces données sont ensuite déversées dans un logiciel appelé 360 Tri CS qui permet une analyse rapide et un suivi des arrêts par équipement, par occurrence et avoir la durée de l'arrêt.

Nous avons distingué les arrêts techniques en deux catégories :

- les ATP (arrêts techniques programmés) : ils incluent le nettoyage et l'entretien du process, les pauses et le temps de réunion.
- les ATNP (arrêts techniques non programmés). Ils comprennent les bourrages (par exemple, bande vidéo devant une cellule), les arrêts sur box plein, les déclenchements d'alarme incendie dus à de la poussière, les arrêts d'urgence ou encore les pannes électriques et mécaniques.

Le graphique ci-dessous présente les temps d'arrêt programmé et non-programmé par motif :

Temps d'arrêts par motifs



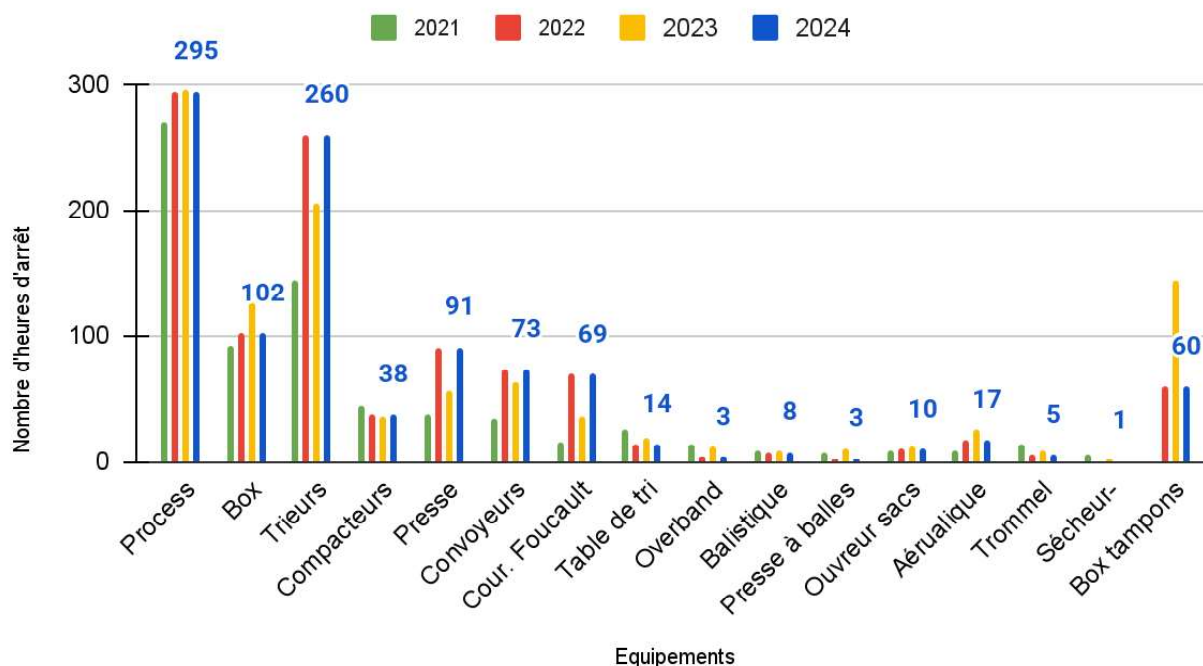
En 2024, le nombre d'heures consacré aux **Arrêts Techniques Programmés (ATP)** a diminué, passant de **291 heures** en 2023 à **282 heures** cette année, soit -2,75%.

De même, les **Arrêts Techniques Non Programmés (ATNP)** ont également baissé, avec **765 heures** en 2024 contre **772 heures** en 2023 soit -1,04%..

Le premier indicateur marquant est un arrêt non programmé lié aux bourrages, représentant 387 heures. Les arrêts programmés suivent en termes de fréquence, avec 275 heures consacrées à l'entretien/nettoyage des équipements. Viennent ensuite les arrêts dus à des pannes électriques "principalement des dysfonctionnements de l'équipement", totalisant 216 heures. Enfin, 125 heures pour le remplissage des box en amont de la presse à balle.

Le graphique ci-dessous présente les temps d'arrêt par équipement :

Temps d'arrêt par équipement



Comme présenté au 3.2.1.1, les temps d'arrêts sont globalement stables en 2024, avec quelques évolutions notables toutefois :

➤ **convoyeurs (+50%) :**

Du fait du passage au Flux Développement souples, l'essentiel des films sont maintenus dans le process (au lieu d'être évacués en refus). Ceci génère donc un volume supplémentaire à traiter par le process sur des convoyeurs qui ne sont pas dimensionnés pour cela à l'origine. Ces films génèrent beaucoup de bourrage dans les convoyeurs et les tris optiques.

➤ **tri optique (+30%) :**

Les TO2 et TO4 qui sont chargés du tri de films sont les plus impactés par le volume de ce flux. Ces équipements arrivent en limite de leur capacité (pour information 1 film plastique occupe 6 à 10 fois plus de surface qu'un flaconnage).

De plus, lors de la mise en place des sondes de détection de bourrage non adaptées dans les caissons des équipements de tri optique, les arrêts augmentent sur ces équipements. Une fois les sondes débranchées dans ces machines, la situation est redevenue "normale"; mais la détection de bourrage dans les caissons n'est toujours pas effective ce qui occasionne des temps d'intervention plus longs.

➤ **Courant de foucault (+90%) :**

Les modifications de flux lors de la mise en place du tri poussé des plastiques ont occasionné des bourrages dans le séparateur de non ferreux. De plus, la sonde de détection installée a permis de réduire l'ampleur des bourrages et donc des immobilisations qui en découlent. Compte tenu de sa conception en bicanal, le volume entrant (et ses éventuelles évolutions) reste un critère très rapidement limité sous peine de risque de bourrage.

3.2.1.3 Consommation électrique

Récapitulatif de la consommation électrique

ANNEE	Tonnage entrant multi	Tonnage entrant carton	Conso kw/h	Kw/t
Année 2020	21 396,32	1 223,68	1 317 922	58,3
Année 2021	22 507,30	1 503,45	1 167 833	48,6
Année 2022	21 680,27	1 482,40	1 144 803	49,4
Année 2023	21 087,62	1 417,61	1 223 012	54,3
Année 2024	21 578,72	1 334,76	1 302 431	56,8

La consommation électrique du 1er janvier au 31 décembre 2024 est de 1 302 431 kWh représentant 56,8 kW/tonne. L'engagemment est de 68 kW par tonne.

3.2.2 Entretien, nettoyage et graissage du process

Une application GMAO consolide l'ensemble des interventions réalisées en maintenance préventive et en maintenance curative.

Tous les jours, nettoyage des équipements suivants :

- ♦ 4 trieurs optiques
- ♦ Le balistique
- ♦ L'ouvreur de sacs
- ♦ Le trommel
- ♦ La presse à balles
- ♦ Le courant de foucault

Toutes les semaines, entretien et graissage des équipements suivants :

- ♦ balistique
- ♦ ouvreur de sacs
- ♦ presse à balles
- ♦ nettoyage et test des électrovannes des trieurs afin de consolider leur fonction

Une fois par mois, nettoyage des rouleaux sous les tapis et plus si nécessaire.

La maintenance courante est assurée par Amar Sahnoune, Chamssidine Toibibou, Abass Bacar Assani et Vanessa Charvy. Cette maintenance comprend le :

- ♦ Graissage des paliers, du balistique, du trommel, de l'écluse, des trieurs optiques, du courant de foucault, de l'ouvreur de sacs, du convoyeur de la presse à balles.
- ♦ Nettoyage du filtre à manche, des rouleaux et des tôles sous les tapis.
- ♦ Contrôle et remplacement des cartouches de graissage automatique.

La maintenance programmée est assurée par des prestataires locaux :

- ♦ Fourniture des bandes, motoréducteur, roulement, bavettes d'étanchéité : MULTIVULCA
- ♦ Automatisme électrique : CEMEHF
- ♦ Mécanique générale, maintenance sur équipements (balistique, convoyeur presse à balles, trémie d'alimentation), ces interventions sont programmées le week end ou de nuit : HYDRA
- ♦ Fabrication de pièces spécifiques (dents, pointes de dent, ajustage roulement) : LMI

La grosse maintenance est assurée par des prestataires en contrat.

Liste des prestataires qui assurent le service

Fournisseur	Prestation
Schindler	. Entretien maintenance ascenseur (<i>tous les mois</i>)
Gardner Denver	. Entretien maintenance compresseurs-sécheur (<i>2 fois/an</i>)
Savn	. Entretien maintenance compacteurs (<i>4 fois/an</i>)
Siemens	. Entretien maintenance du système incendie (<i>2 fois/an</i>)
Uxello	. Entretien maintenance sprinklage (<i>2 fois/an</i>)
Kadant Paal	. Entretien maintenance presse à balles (<i>4 fois/an</i>)
Pellenc	. Entretien maintenance trieurs optiques (<i>2 fois/an</i>)
Kone	. Entretien maintenance portes sectionnelles (<i>1 fois/an</i>)
Diadem	. Entretien maintenance CTA, climatisation (<i>2 fois/an</i>)
Hda	. Dératisation (<i>6 passages/an</i>)
Desautel	. Maintenance des moyens incendie (RIA, extincteurs, poteaux incendie, trappes désenfumage) (<i>1 fois/an</i>)
Socotec	. Contrôle périodique installations électriques, thermographie, presse à paquets, longues, harnais, échelles, palan, engins (<i>1 fois/an</i>)
Hygibio	. Entretien des locaux et vitrerie
Atalian	. Hygiène et fontaine
Proman - Manpower - Adecco	. Mise à disposition du personnel intérimaire

3.2.3 Suivi des pannes et maintenance corrective du process

Liste des principales interventions effectuées sur les équipements en 2024

Equipement	Prestation	Date de réalisation	Montant HT
Trieur Optique	⇒ Fourniture tube halogène	février 2024	1 198 €
	⇒ Remplacement tambour de tête	mars 2024	12 485 €
	⇒ Fourniture chasse pierre	mai 2024	170 €
	⇒ Mise en place bavettes	juin 2024	4 224 €
	⇒ Remplacement motoréducteur	août 2024	1 600 €
	⇒ Remplacement motoréducteur	novembre 2024	4 416 €
Compresseurs	⇒ Dessicant	mai 2024	5 570 €
Presse à balles	⇒ Remplacement 2 flexibles	décembre 2024	1 772 €
	⇒ Amplificateur	décembre 2024	1 251 €
Convoyeurs	⇒ Remplacement bande 730	janvier 2024	8 278 €
	⇒ Remplacement bande 320+garnissage tambour tête	janvier 2024	10 098 €
	⇒ Réparation bande 290	février 2024	944 €
	⇒ Remplacement bavettes tapis 440 et 30	février 2024	1 368 €
	⇒ Remplacement bavettes	mars 2024	2 055 €
	⇒ Remplacement bande 220	septembre 2024	15 000 €
	⇒ Réparation bande 220	octobre 2024	1 543 €
	⇒ Remplacement bavettes	novembre 2024	1 483 €
	⇒ Remplacement bavettes sur 220 et tasseaux sur 50	décembre 2024	3 338 €
Système incendie	⇒ Remplacement antenne rideau d'eau	mai 2024	1 995 €
	⇒ Remplacement 4 batteries	mai 2024	3 390 €
	⇒ Remplacement du clapet sur poste inball	mai 2024	780 €
	⇒ Remplacement pompe relevage	mai 2024	2 167 €
Courant de foucault	⇒ Fourniture bande	janvier 2024	3 620 €
	⇒ Démontage roue polaire et changement bande	janvier 2024	9 952 €
	⇒ Réparation roue polaire	janvier 2024	26 007 €
	⇒ Réglage roue polaire	janvier 2024	1 430 €
		TOTAL	126 134 €

3.2.4 Évènements principaux en 2024

- ⇒ Au 1er janvier 2024, nouvel éco-organisme LEKO
- ⇒ Janvier 2024, pas de roue polaire les 15 premiers jours puis réparation
- ⇒ Janvier 2024, installation onduleur par Cemhef
- ⇒ Janvier 2024, non conformité Mix PE/PP, retour chargement à Chézy
- ⇒ Mars 2024, installation ligne de vie par Gamesystems
- ⇒ Mars 2024, bouchage trou hall stockage balles par Pirondini
- ⇒ Avril 2024, visite de la Préfète de Moulins
- ⇒ Avril 2024, mise en place horaire de travail renforcé équipe matin 4h30-13h45, équipe soir 13h45-23h00 sur 4 jours, ces horaires sont faits lors de stock de déchets à trier important en entrée
- ⇒ Décembre 2024, non-conformité mix fibreux, problème pureté surtout avec Rolf Kuhl
- ⇒ Décembre 2024, lame tondeuse coincée dans la presse à paquets, intervention Hydra
- ⇒ Décembre 2024, 2 évacuations de gros refus en FMA à Bayet, transport affrété au Sictom Nord Allier
- ⇒ Décembre 2024, réalisation des travaux modificatifs du process :
 - Installation de 3 convoyeurs pour le transport des PET Clairs
 - Installation d'un 2nd point de séparation aéraulique
 - Upgrade des tri optiques 2-3-4
 - Modifications électrique et automatisme
 - Modification de la supervision

3.2.5 Perspectives 2025

Afin d'améliorer le fonctionnement du centre de tri et de faciliter le travail des personnels, diverses actions ont été menées en fin d'année 2024 (décembre) :

⇒ Contrôle **des flux Pet Clair et Mix PE/PP** en continu: pour éliminer les problèmes d'automatismes, des convoyeurs ont été ajoutés en décembre 2024 afin de permettre un surtri en continu. Les effets de ces travaux seront visibles sur l'année 2025 au travers d'une réduction des arrêts, d'une amélioration de la disponibilité du process et d'une amélioration de la qualité des produits sortants.

⇒ **Upgrade des TO2-3-4** en machine de dernière génération afin d'affiner le tri des PET clairs en vue de limiter les pertes de recette. La modernisation du TO3 permettra potentiellement une meilleure reconnaissance et distinctions des PET Clairs flacons / barquettes. Ceci devrait permettre une meilleure captation des bouteilles PET Clairs et donc de meilleures recettes associées.

⇒ **Ajout d'une prise d'aspiration films** (2ème aéraulique) : l'installation d'un 2ème séparateur aéraulique en bout du convoyeur 330, permettra de réduire le rebouclage des films, d'améliorer le tri des plastiques rigides sur les tris optiques du fait d'une charge plus faible et d'une meilleure lisibilité des flux passants. Là encore les effets de ces travaux ne seront visibles qu'à compter de 2025.

4- BILAN QUANTITATIF

4.1 Etat détaillé des tonnages entrants, par collectivités et par flux (en tonne)

Mois	Sictom Montluçon	Sictom Nord Allier				Sictom Sud Allier		Sictom Cérilly	Vichy Communauté
	Multi PAP	Multi PAP	Multi PAV	Total Muti	Carton	Multi PAP	Carton	Multi PAP	Multi PAP
janvier	626,52	293,24	125,84	419,08	72,98	595,14	36,32	70,54	253,86
février	525,18	221,37	123,54	344,91	49,44	500,76	38,82	51,64	247,44
mars	520,20	232,50	129,12	361,62	71,04	516,08	44,34	56,32	200,68
avril	582,50	241,22	132,94	374,16	71,50	541,22	39,20	60,58	271,46
mai	564,24	247,74	142,28	390,02	79,74	588,02	46,98	62,40	248,38
juin	534,02	220,39	119,16	339,55	56,32	520,50	33,92	61,98	187,08
juillet	631,56	290,82	151,78	442,60	77,92	594,00	55,16	70,38	278,00
août	530,64	217,82	150,54	368,36	73,24	574,34	49,10	71,06	255,84
septembre	572,12	231,64	133,54	365,18	61,82	553,88	44,94	59,92	259,74
octobre	622,28	282,23	142,04	424,27	77,50	605,52	37,62	56,14	220,90
novembre	507,54	224,78	122,34	347,12	60,72	513,24	43,60	55,08	239,98
décembre	543,46	237,38	119,53	356,91	74,02	540,20	35,30	59,36	214,84
Tonnage Annuel	6 760,26	2 941,13	1 592,65	4 533,78	826,24	6 642,90	505,30	735,40	2 878,20

Apports extérieurs :

- * multimatériaux : 28,18 tonnes
- * carton : 3,22 tonnes

Au cours de l'année 2024, 22 882 tonnes de déchets ont été reçues au Centre de tri de Chézy :

❖ 21 579 tonnes (94%) de déchets ménagers issus de la collecte sélective dont 28 tonnes d'apport extérieur.

❖ 1 335 tonnes (6%) de cartons dont 3 tonnes d'apport extérieur.

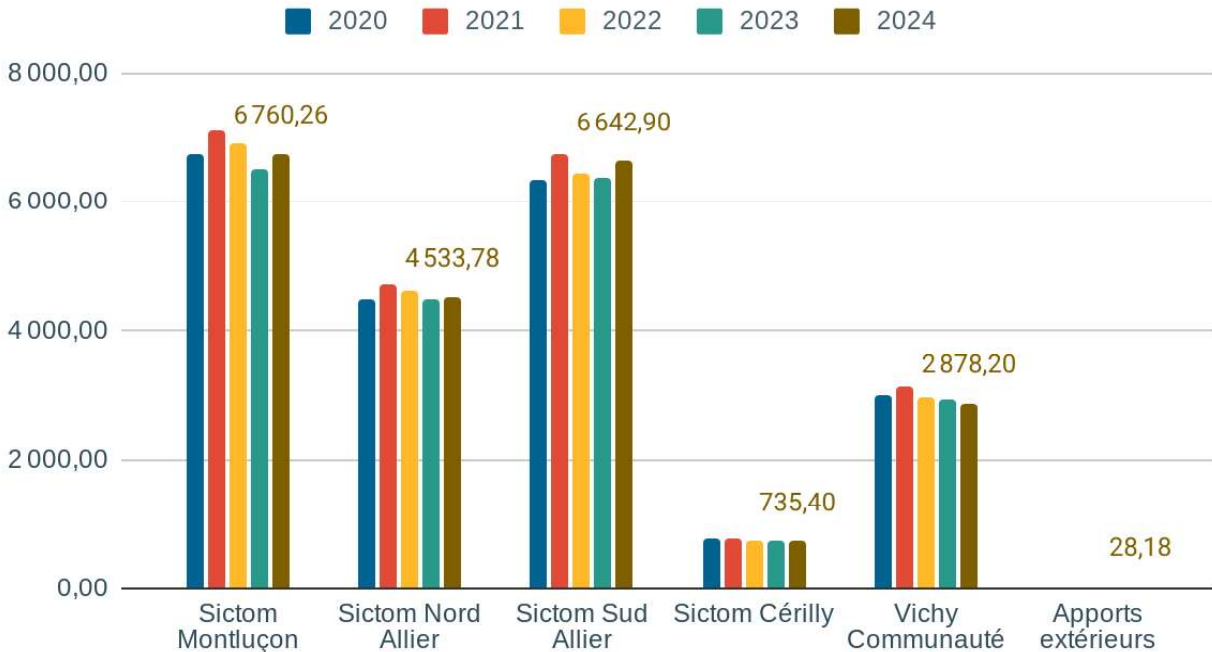
4.2 Etat récapitulatif des tonnages entrants par collectivités et par flux (en tonne)

❖ Multimatériaux

	Multi						
	2020	2021	2022	2023	2024	Différence tonne 2024/2023	en %
Sictom Montluçon	6 763,40	7 107,86	6 899,93	6 525,60	6 760,26	234,66	3,60%
Sictom Nord Allier	4 489,53	4 734,33	4 610,70	4 503,98	4 533,78	29,80	0,66%
Sictom Sud Allier	6 340,99	6 735,22	6 450,90	6 378,96	6 642,90	263,94	4,14%
Sictom Cérilly	786,64	787,51	743,48	733,34	735,40	2,06	0,28%
Vichy Communauté	3 015,76	3 141,96	2 972,48	2 939,10	2 878,20	-60,90	-2,07%
Apports extérieurs	0,00	0,42	2,78	6,64	28,18	21,54	324,40%
Tonnage Annuel	21 396,32	22 507,30	21 680,27	21 087,62	21 578,72	491,10	2,33%

Le total annuel en 2024 reçu sur le centre de tri en multimatériaux est de **21 578,72 tonnes**.

Multimatériaux



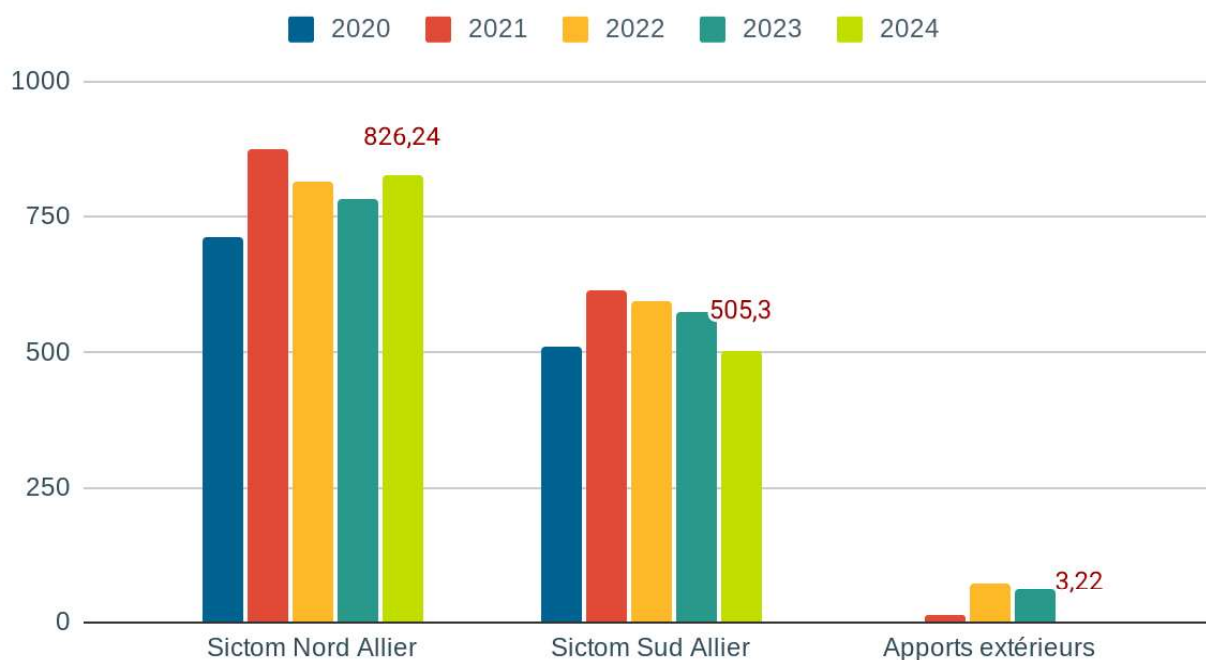
Le graphique ci-dessus montre une augmentation du tonnage annuel de multi matériaux reçus entre 2024 et 2023 soit +491,1 tonnes, ce qui représente une augmentation de 2,3%.

❖ Carton déchetterie

	Carton déchetterie						
	2020	2021	2022	2023	2024	Différence tonne 2024/2023	en %
Sictom Nord Allier	712,10	873,39	815,32	782,15	826,24	44,09	5,64%
Sictom Sud Allier	511,58	615,20	593,94	574,10	505,30	-68,80	-11,98%
Apports extérieurs	0,00	14,86	73,14	61,36	3,22	-58,14	-94,75%
Tonnage Annuel	1 223,68	1 503,45	1482,40	1417,61	1334,76	-82,85	-5,84%

Le total annuel en 2024 reçu sur le centre de tri en carton est de **1 334,76 tonnes**.

Cartons Déchetterie



Le graphique ci-dessus montre une diminution du tonnage annuel de cartons reçus entre 2024 et 2023 soit 83 tonnes de moins, ce qui représente une diminution de -5,8 %.

4.3 Etat détaillé des matériaux mis en balles

Etat détaillé des matériaux mis en balles - Année 2024

Nombre de balles	Mix Fibreux	Mix Plastique	Carton	Carton déchèterie	Aluminium	ELA	Film PE	Petit Alu	Total mensuel
janvier	702	507	143	86	8	30	191	2	1 669
février	735	543	159	73	16	37	164	0	1 727
mars	584	468	142	93	14	30	142	0	1 473
avril	681	562	177	91	20	32	172	5	1 740
mai	614	493	144	102	15	28	142	2	1 540
juin	652	513	149	72	14	27	141	0	1 568
juillet	710	535	154	109	20	24	137	6	1 695
août	666	557	146	105	19	23	145	0	1 661
septembre	687	506	148	90	20	25	143	1	1 620
octobre	686	552	172	84	19	27	164	2	1 706
novembre	572	471	160	81	17	26	141	0	1 468
décembre	632	502	133	85	15	33	183	0	1 583
Total Annuel	7 921	6 209	1 827	1 071	197	342	1 865	18	19 450

En 2024, 19 450 balles ont été produites, tous flux confondus.

L'acier est conditionné en paquets.

Récapitulatif de la production de balles

	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Evolution %
Mix Fibreux	9 136	8 297	7 921	-4,53%
Mix Plastique	6 094	5 657	6 209	9,76%
<i>Pet Clair</i>		1 356	1 950	
<i>Pe/Pp</i>		897	1 658	
<i>Flux Dev</i>		1 353	2 601	
Carton	3 292	3 035	2 898	-4,51%
Alu	253	189	197	4,23%
Ela	309	324	342	5,56%
Film	1 000	1 659	1 865	12,42%
Petit Alu	2	36	18	
Total balles	20 086	19 197	19 450	1,32%

4.4 Etat des quantités évacuées en filière de recyclage (en tonne)

Etat détaillé des matériaux expédiés en filière - Année 2024

Matériaux	Mix Fibreux	Mix Plastique	Carton	Aluminium	ELA	Films	Acier	Total mensuel
janvier	951 T	257 T	278 T	0 T	58 T	65 T	49 T	1 659 T
février	987 T	198 T	349 T	0 T	21 T	119 T	102 T	1 776 T
mars	799 T	236 T	265 T	21 T	20 T	74 T	48 T	1 463 T
avril	904 T	137 T	309 T	0 T	38 T	72 T	81 T	1 541 T
mai	878 T	216 T	274 T	0 T	21 T	48 T	77 T	1 513 T
juin	636 T	262 T	294 T	21 T	20 T	96 T	72 T	1 400 T
juillet	1 185 T	257 T	318 T	0 T	22 T	114 T	75 T	1 970 T
août	814 T	208 T	255 T	0 T	20 T	67 T	76 T	1 440 T
septembre	864 T	193 T	367 T	19 T	21 T	44 T	55 T	1 563 T
octobre	930 T	250 T	255 T	0 T	21 T	120 T	102 T	1 678 T
novembre	716 T	218 T	340 T	21 T	42 T	86 T	54 T	1 478 T
décembre	692 T	177 T	317 T	0 T	0 T	63 T	69 T	1 317 T
Total annuel	10 356 T	2 609 T	3 620 T	82 T	304 T	967 T	858 T	18 797 T

Au cours de l'année 2024, 18 797 tonnes de déchets ont été expédiées en filière de recyclage soit 1,1% de plus qu'en 2023 . Un état des non-conformités des expéditions est en Annexe 3.

Récapitulatif des tonnages sortants

	2020	2021	2022	2023	2024	Ecart 2024/2023 tonnes	Ecart 2024/2023 %
Mix fibreux	12 795,67	12 929,86	12 093,62	11 007,14	10 355,92	-651,22	-5,92%
Mix plastique	2 329,80	2 386,30	2 394,64	2 095,90	2 609,16	513,26	24,49%
<i>Pet Clair</i>				448,50	715,82	267,32	59,60%
<i>Pe/Pp</i>				342,02	748,46	406,44	118,84%
<i>Flux Dev</i>				502,90	1 144,88	641,98	127,66%
Carton	3 123,80	3 679,32	3 731,38	3 545,44	3 620,48	75,04	2,12%
Aluminium	60,12	105,34	119,46	101,86	82,22	-19,64	-19,28%
ELA	259,50	268,70	249,18	250,00	304,12	54,12	21,65%
Films	376,54	542,38	473,94	810,56	967,08	156,52	19,31%
Acier	771,30	752,42	777,20	765,40	858,18	92,78	12,12%
Total	19 716,73	20 664,32	19 839,42	18 576,30	18 797,16	220,86	1,19%

La valorisation du mix fibreux diminue de 6% ce qui est cohérent avec la baisse des fibreux dans les caractérisations entrantes.

La valorisation des plastiques progresse au profit de matière telle que le PET Clair et le PEPP, lesquels bénéficient de prix de reprise avantageux (par rapport au mix plastiques ainsi qu'au Flux Développement)

La valorisation des films augmente également du fait de l'intégration des Extension de Consigne des Souples.

4.5 Etat détaillé des tonnages stockés prêts à être expédiés par matériaux

Etat des stocks des matériaux à expédier au 31 décembre 2024

Matériaux	Poids moyen d'une balle	Année 2024	
		Nbre balles	Tonnage
Mix fibreux	1,4	305	427t
Mix plastique	0,39		
PET Clair	0,35	28	10t
PEPP	0,43	57	25t
FDev	0,40	111	44t
Carton	1,28	46	59t
Aluminium	0,49	29	14t
ELA	0,87	43	37t
Film PE	0,48	99	48t
Petit alu	0,54	17	9t
Acier			20t

Les cartons de déchèterie sont gérés sur un fichier excel :

- » Stock au 31-12-2020 : 20 tonnes
- » Stock au 31-12-2021 : 1 tonne
- » Stock au 31-12-2022 : 7 tonnes
- » Stock au 31-12-2023 : 0 tonne

A compter du 1er janvier 2024, les cartons de déchèterie sont intégrés dans l'outil MyLeko et ne sont plus gérés à part.

4.6 Etat des refus de tri

Les refus de tri en compacteur sont acheminés vers l'usine d'incinération de Lucane à Bayet en camion-remorque par l'équipe Veolia de Creuzier Le Vieux ainsi que la benne de gros refus. Ils sont valorisés énergétiquement. Il y a 5 compacteurs en circulation.

Les gros refus sont constitués de déchets grand volume et qui ne sont pas des emballages acceptés dans la collecte sélective tels que les bâches agricoles, les bâches de piscine, des pièces de voiture, des cadavres d'animaux,...). Une partie de ces déchets sont triés à la réception par le conducteur d'engin, la majeure partie sont issus des refus de la table 1 (grosse fraction) et passent donc dans le process.

Dans les refus, à titre d'exemple, nous avons trouvé :

arrosoir



jean



ballon



coussins



valise



gaine électrique



pneu camion



porte outil chariot télescopique



Les autres refus “déchets interdits” (DEEE, ferraille, huile, batterie, gravats) sont pesés et sont acheminés vers la déchèterie de Chézy par notre engin manuscopique.

Bac DEEE



Récapitulatif des refus de tri produits en 2024 (en tonne)

	Refus compacteurs	Gros refus	Refus déchets interdits			Total
			DEEE	Ferraille	Autres	
janvier	227,20	34,40	0,56	1,10	0,00	263,26
février	237,18	26,54	0,46	1,44	0,00	265,62
mars	227,94	22,86	0,41	1,05	0,00	252,26
avril	275,14	29,64	0,53	1,44	0,00	306,75
mai	259,08	32,74	0,52	1,36	0,00	293,70
juin	248,58	22,24	0,76	1,28	0,00	272,86
juillet	281,24	42,72	1,44	0,76	0,00	326,16
août	271,12	28,94	0,44	1,64	0,00	302,14
septembre	264,66	35,86	0,54	1,54	0,00	302,60
octobre	306,28	52,08	0,49	1,72	0,00	360,57
novembre	256,00	22,30	0,60	1,83	0,00	280,73
décembre	240,84	40,26	0,41	1,46	0,00	282,97
Total Annuel	3 095,26	390,58	7,16	16,62	0,00	3 509,62

En 2024, 3 486 tonnes de refus ont été incinérées à l'usine de Bayet et 24 tonnes de déchets "interdits" ont été vidés à la déchèterie de Chézy.

4.6.1 Calcul des refus de tri produits sur les tonnes entrantes

Matériaux	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Tonnage multi	21 396	22 507	21 680	21 088	21 579
Tonnage gros refus (*)	111	197	239	319	414
Tonnage refus	2 942	2 755	2 765	2 758	3 095
Refus total	3 053	2 952	3 004	3 078	3 510
Refus/Multi (%)	14,27%	13,12%	13,85%	14,59%	16,26%

(*) Gros refus : somme des refus écartés dans le hall de réception et des refus écartés sur la table de tri grosse fraction (>320mm).

En 2024, nous avons expédié 3 095 tonnes de refus de tri passés sur la chaîne de tri, ainsi que 414 tonnes de gros refus écartés en réception ou sur la grosse table de tri ce qui représente au total 16,3% du tonnage soit une augmentation de 11% (en cohérence avec l'augmentation de 28% sur les refus entrants cf §5.1).

RECAPITULATIF DES CARACTÉRISATIONS

5.1 Caractérisations entrantes

Il est réalisé 18 caractérisations par an sur les déchets entrants par collectivité et par flux (multi, Porte à Porte et Point d'Apport Volontaire). Le détail est joint en Annexe 4.

La caractérisation se déroule en 4 étapes :

- ♦ Préparation de la caractérisation
- ♦ Prise de l'échantillon dans 4 bacs numérotés de 1 à 4, tous les gros cartons qui tombent à l'extérieur des bacs lors du prélèvement sont ramassés, mis dans un bac supplémentaire et pesés. Le poids obtenu des gros cartons est divisé par 4 considérant que les cartons auraient dû se répartir équitablement entre les 4 bacs. Ce poids est ensuite ajouté au flux "gros carton" de la caractérisation. Cette opération a été ajoutée cette année afin d'avoir un résultat cohérent lors de ces caractérisations pour le flux "gros carton".
- ♦ Choix du numéro du bac par la collectivité (poids minimum de 40 kg par caractérisation)
- ♦ Tri de l'échantillon sur la table de tri dans la salle de caractérisation
- ♦ Pesage de chaque produit et enregistrement des résultats

Le tableau ci-dessous présente la moyenne globale par année toutes collectivités confondues.

Moyenne globale toutes collectivités confondues

	2015	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (n/n-1)-1	Variation 24/15
Acier	2,73%	3,91%	3,75%	3,11%	3,20%	3,40%	6%	25%
Alu	0,36%	0,63%	0,68%	0,65%	1,05%	0,84%	-20%	134%
Cartons 1.05	5,20%	8,25%	9,15%	12,42%	15,88%	14,05%	-12%	170%
ELA	0,91%	1,36%	1,32%	1,30%	1,31%	1,30%	-1%	42%
Film PE	1,14%	2,73%	2,75%	2,58%	4,87%	5,53%	13%	385%
Mix Fibreux	65%	58,10%	56,74%	52,79%	48,84%	45,98%	-6%	-29%
Mix Plastique	9,7%	13,34%	13,32%	13,11%	13,71%	14,57%	6%	50%
dont PET Cl				0,00%	5,77%	5,64%	-2%	
dont F Dev				0,00%	4,92%	5,77%	17%	
dont PEPP				0,00%	3,01%	3,17%	5%	
Petit Alu		0,11%	0,11%	0,22%	0,17%	0,26%	54%	
Refus	14,95%	11,56%	12,16%	13,80%	10,97%	14,07%	28%	-6%
TOTAL compo	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		
Densité apparente	85	67	66	65	55	53	-4,0%	-38,1%

Globalement, seules les matières plastiques et/ou liées aux Extensions de Consignes de Tri (E.C.T.) évoluent à la hausse. Ces matières (plastiques rigides et souples) présentent une densité basse (<40kg/m3). A tonnage constant, il y a donc une augmentation du volume global à traiter.

Par ailleurs, nous voyons également que le taux des fibreux se réduit puisque le taux atteint aujourd'hui 46% seulement alors qu'il était de quasiment 60% en 2020. Ces produits ayant une densité élevée (>100 kg/m3), ils participent également à la baisse de densité du gisement.

Enfin, nous constatons que le taux de refus augmente fortement par rapport à 2023, pour revenir à une valeur proche de celle de la valeur envisagée lors de l'appel d'offre.

In finé, globalement, la densité du gisement entrant continue de baisser ce qui implique que le volume global à traiter est en augmentation et nécessite donc plus d'heures de traitement (cf 3.2.1.1).

5.1.1 Composition entrante des déchets par collectivité

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution des gisements propres à chaque collectivité depuis 2020.

Sictom Cérilly - Multimatériaux

	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (n/n-1)-1
Acier	4,09%	4,88%	4,08%	4,49%	5,68%	27%
Alu	0,73%	1,05%	0,77%	0,99%	1,66%	67%
Cartons 1.05	2,91%	4,18%	8,35%	8,68%	7,85%	-10%
ELA	1,69%	1,68%	1,61%	1,56%	1,74%	12%
Film PE	3,80%	2,72%	3,39%	6,47%	7,36%	14%
Mix Fibreux	49,68%	50,72%	48,96%	47,98%	41,35%	-14%
Mix Plastique	13,42%	14,65%	14,02%	15,66%	16,76%	7%
dont PET Cl				5,93%	5,50%	-7%
dont F Dev				6,45%	7,21%	12%
dont PEPP				3,27%	4,06%	24%
Petit Alu	0,10%	0,14%	0,19%	0,43%	0,32%	-26%
Refus	23,57%	19,98%	18,64%	13,75%	17,29%	26%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	0%
T/AN	787	788	743	733	735	0,28%

Vichy Communauté - Multimatériaux

	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (n/n-1)-1
Acier	2,41%	3,19%	2,71%	2,39%	2,74%	15%
Alu	0,57%	0,83%	0,60%	0,66%	0,74%	12%
Cartons 1.05	13,00%	10,32%	17,68%	23,74%	24,55%	3%
ELA	1,07%	1,25%	1,15%	1,09%	1,00%	-8%
Film PE	2,80%	2,96%	2,98%	4,19%	5,06%	21%
Mix Fibreux	56,13%	56,71%	49,29%	46,18%	40,40%	-13%
Mix Plastique	14,04%	13,68%	12,66%	11,36%	13,19%	16%
dont PET Cl				4,76%	5,25%	10%
dont F Dev				3,92%	5,04%	29%
dont PEPP				2,68%	2,90%	8%
Petit Alu	0,09%	0,20%	0,20%	0,13%	0,22%	68%
Refus	9,89%	10,83%	12,73%	10,25%	12,09%	18%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	0%
T/AN	3 016	3 142	2 905	2 939	2 878	-2,07%

Sictom Nord Allier - Multimateriaux PAP

	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (n/n-1)-1
Acier	4,00%	3,68%	2,89%	3,23%	2,80%	-13%
Alu	0,80%	0,67%	0,59%	1,28%	0,81%	-37%
Cartons 1.05	9,06%	10,09%	14,19%	12,27%	14,34%	17%
ELA	1,60%	1,63%	1,46%	1,54%	1,34%	-13%
Film PE	3,38%	3,85%	3,22%	5,20%	6,03%	16%
Mix Fibreux	57,30%	56,57%	51,39%	51,30%	50,66%	-1%
Mix Plastique	12,67%	15,53%	13,19%	16,54%	14,07%	-15%
dont PET CI				7,38%	4,96%	-33%
dont F Dev				5,67%	5,40%	-5%
dont PEPP				3,50%	3,70%	6%
Petit Alu	0,12%	0,19%	0,47%	0,27%	0,28%	3%
Refus	11,08%	7,79%	12,58%	8,36%	9,68%	16%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	0%
T/AN	3 034	3 101	3 035	2 929	2 943	0,49%

Sictom Nord Allier - Multimateriaux PAV

	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (n/n-1)-1
Acier	3,28%	3,72%	4,21%	3,61%	3,75%	4%
Alu	0,43%	0,59%	0,71%	0,57%	0,78%	37%
Cartons 1.05	0,31%	2,13%	5,01%	3,60%	4,93%	37%
ELA	1,34%	1,56%	1,71%	1,47%	1,37%	-7%
Film PE	1,02%	1,35%	1,87%	3,31%	4,03%	22%
Mix Fibreux	75,52%	68,61%	62,78%	69,23%	62,95%	-9%
Mix Plastique	9,99%	12,57%	12,61%	10,84%	13,18%	22%
dont PET CI				4,41%	5,29%	20%
dont F Dev				4,04%	4,45%	10%
dont PEPP				2,39%	3,44%	44%
Petit Alu	0,07%	0,04%	0,13%	0,08%	0,05%	-42%
Refus	8,04%	9,43%	10,96%	7,29%	8,96%	23%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	0%
T/AN	1 455	1 634	1 576	1 575	1 591	0,99%

Sictom Montluçon - Multimatériaux

	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (n/n-1)-1
Acier	4,49%	3,67%	3,59%	3,03%	3,79%	25%
Alu	0,69%	0,74%	0,72%	1,58%	0,77%	-51%
Cartons 1.05	7,15%	7,49%	7,42%	14,76%	13,89%	-6%
ELA	1,31%	1,15%	1,17%	1,32%	1,39%	5%
Film PE	2,45%	2,68%	2,41%	4,81%	5,31%	10%
Mix Fibreux	56,24%	55,81%	55,10%	45,52%	40,77%	-10%
Mix Plastique	14,80%	13,00%	14,90%	15,74%	15,92%	1%
dont PET CI				6,80%	6,31%	-7%
dont F Dev				5,44%	6,45%	18%
dont PEPP				3,50%	3,17%	-9%
Petit Alu	0,17%	0,07%	0,18%	0,16%	0,37%	131%
Refus	12,71%	15,38%	14,52%	13,07%	17,80%	36%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	0%
T/AN	6 763	7 108	6 900	6 526	6 760	3,59%

Sictom Sud Allier - Multimateriaux PAP

	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (n/n-1)-1
Acier	4,09%	3,98%	2,45%	3,48%	3,23%	-7%
Alu	0,53%	0,53%	0,60%	0,70%	0,90%	29%
Cartons 1.05	9,43%	12,38%	16,88%	18,93%	12,40%	-34%
ELA	1,41%	1,27%	1,30%	1,22%	1,24%	2%
Film PE	2,97%	2,59%	2,38%	5,30%	5,88%	11%
Mix Fibreux	58,16%	55,52%	50,52%	47,40%	48,08%	1%
Mix Plastique	12,60%	12,50%	11,40%	11,89%	14,11%	19%
dont PET CI				4,76%	5,52%	16%
dont F Dev				4,56%	5,70%	25%
dont PEPP				2,57%	2,89%	12%
Petit Alu	0,07%	0,10%	0,19%	0,14%	0,21%	48%
Refus	10,73%	11,13%	14,29%	10,95%	13,94%	27%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	0%
T/AN	6 166	6 557	6 322	6 379	6 643	4,14%

Toutes les collectivités présentent un taux de refus en augmentation, une représentation des fibreux en retrait, et une augmentation des plastiques en comparaison des valeurs 2020-2024. Ceci explique l'augmentation du volume à traiter dans le centre de tri et la difficulté à absorber le volume.

5.2 Caractérisations sortantes

Il est réalisé 12 caractérisations sur chaque flux de déchets sortants par an. Les résultats de ces caractérisations sont essentiels pour la tenue des performances de l'exploitation.

Cela permet :

- ♦ Un contrôle qualité en continu sur les flux
- ♦ Un réglage du process
- ♦ D'ajuster la disposition des trieurs sur les tables de tri

Moyenne des caractérisations par flux sur les déchets sortants

	2020	2021	2022	2023	2024	Différence 2024/ 2023
Acier	95,10%	96,98%	91,76%	93,66%	89,18%	-4,48%
Alu	87,80%	89,91%	85,60%	93,76%	93,17%	-0,59%
ELA	91,20%	90,48%	93,23%	87,43%	80,36%	-7,08%
Film PE	87,30%	77,40%	88,29%	92,50%	85,19%	-7,31%
Mix Fibreux	92,50%	94,97%	95,90%	95,60%	91,19%	-4,41%
Mix Plastique	93,60%	94,80%	95,96%			
Flux dev				89,83%	92,28%	2,45%
Pet clair				97,50%	97,81%	0,30%
Pe/PP				86,02%	87,41%	1,39%
Refus	57,90%	70,89%	70,99%	70,53%	72,81%	2,28%

Pour les flux d'acier, d'alu, de films et d'ELA, il y a une dégradation sur la pureté des flux. Ceux-ci ne passant pas en cabine de tri, ils ne peuvent pas être contrôlés par les opérateurs et la surcharge occasionnée par le rebouclage des films dégrade la qualité du tri des machines. La qualité des fibreux reste conforme au PTM. La qualité des refus s'améliore légèrement, traduisant le travail d'amélioration continue des équipes d'exploitation.

6- CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES

Domaine	Contrôle	Prestataire	Fréquence d'intervention	Date du dernier contrôle
Parc Roulant	Chariot élévateur Yale	MANU 18	semestrielle	10-10-24
	Chargeuse Case	CMG	annuelle	04-11-24
	Manitou	SOCOTEC	semestrielle	04-11-24
	Nacelle	SOCOTEC	semestrielle	04-11-24
	Bras de manutention Dalby	SOCOTEC	semestrielle	04-11-24
Levage	Harnais antichute	SOCOTEC	annuelle	04-11-24
	Palan à chaîne	SOCOTEC	annuelle	04-11-24
	Lève conteneur	SOCOTEC	annuelle	04-11-24
Petit outillage	Compresseur 500l	SOCOTEC	10 ANS	01-05-19
Presse à balles	Presse KONTI H 660 I n° série 31250	PAAL	trimestrielle	03-10-24
Presse à paquets		SOCOTEC	trimestrielle	04-11-24
Compacteurs	Compacteur poste fixe	SAVN	trimestrielle	07-06-24
Sécheur	Sécheur	GARDNER DENVER	annuelle	14-16-24
Compresseurs	Compresseur CD10038943001	GARDNER DENVER	semestrielle	30-10-24
Compresseurs	Compresseur CD10038105001	GARDNER DENVER	semestrielle	30-10-24
Incendie	Extincteur	DESAUTEL	annuelle Q4 R4	09-10-24
	RIA	DESAUTEL	annuelle	26-12-24
	Poteau incendie	DESAUTEL	annuelle Q5 R5	05-06-24
	Trappes désenfumage	DESAUTEL	annuelle	04-11-24
	Sprinklage	UXELLO	semestrielle	24-10-24
	Motopompe	UXELLO	annuelle	06-11-24
	SSI	SIEMENS	annuelle	27-06-24
Installations Electriques	Installations électriques + BAES	SOCOTEC	annuelle Q18	11-04-24
	Thermographie	SOCOTEC	annuelle Q19	11-04-24
	Climatisation/Ventilation	DIADEM	semestrielle	07-11-24
Portes	Portes coupe feu	AUBERT	semestrielle	18-03-24
	Rideaux métalliques	AUBERT	annuelle	18-03-24
	Portes souples rapides	AUBERT	semestrielle	03-09-24
Ascenseur		SCHINDLER	mensuelle	30-10-24
Dératisation		LABORATOIRE HDA	trimestrielle	09-12-24
Adduction EP / Effluents liquides	Curage débourbeur-déshuileur	SARP	annuelle	16-10-24

7- VISITES

Le centre de tri est un véritable outil de communication auprès des usagers. Un parcours pédagogique existe afin de sensibiliser tous les habitants du département de l'Allier au tri des déchets.

L'accueil des visiteurs se fait dans le hall de réception. Nous accueillons, au maximum, des groupes de 50 personnes.

Ensuite, en salle de réunion, deux séquences de film sont projetées :

- ♦ La première séquence sur la réalisation des travaux du centre de tri
- ♦ La deuxième sur le fonctionnement du centre de tri

Le parcours de visite continue sur le belvédère où, à l'aide d'un format numérique le fonctionnement de tous les équipements du process de tri est présenté.

Pour continuer, les visiteurs sont accompagnés dans la salle pédagogique où l'on peut apercevoir le hall de réception des déchets et l'alimentation de la trémie. Il est exposé dans cette salle des indésirables que l'on peut trouver dans les déchets de la collecte sélective. Par ailleurs, il est présenté sur un support ce que devient le déchet après transformation en usine.

Au cours de l'année 2024, 350 personnes sont venues visiter le centre de tri (scolaires, élus et associations).



Salle panoramique

8- BILAN FINANCIER

8.1 Compte de l'exploitation de l'exercice 2024

Les tableaux ci-dessous présentent les comptes d'exploitation de l'exploitation du centre de tri des déchets recyclables de la Société Publique Locale ALLIER TRI, situé à Chézy, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 ainsi que le détail des dépenses par poste budgétaire (en K€) :

Chiffre d'Affaires	Exercice 2020 (10 mois)	Exercice 2021 (12 mois)	Exercice 2022 (12 mois)	Exercice 2023 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Prestation de tri et exploitation du centre de tri	1 224	1 503	1 538	1 672	2 110
Décalage provision GER (1 mensualité) *		- 6			
Charges d'Exploitation					
Charges de personnel	- 652	- 643	- 660	- 776	- 707
Vêtements de travail	- 10	- 6	- 10	- 11	- 13
Personnel intérimaire	- 63	- 109	- 101	- 265	- 473
Carburant	- 19	- 20	- 29	- 31	- 30
Electricité	- 127	- 112	- 119	- 274	- 282
Frais postaux, télécoms et bancaires	- 6	- 6	- 3	- 4	- 3
Frais de déplacement & réception	- 2	- 3	- 4		
Honoraires et prestations groupe	- 150	- 225	- 222	- 217	- 259
Assurances	- 135	- 130	- 133	- 133	- 136
Fournitures & charges diverses (détail Annexe)	32	- 34	- 54	- 51	- 86
Entretien, Réparations (détail Annexe)	- 126	- 130	- 169	- 162	- 139
Location et entretien de matériel d'exploitation	- 16	- 33	- 49	- 39	- 40
Outillages, consommables et fournitures d'exploitation	- 4				
Autre sous-traitance d'exploitation	- 21	- 1	- 8	- 8	- 16
Amortissements des installations & ch. diverses	- 22	- 26	- 94	- 54	- 106
Impôts, taxes & versements assimilés	- 16	- 14	- 14	- 10	- 10
Résultat Financier					
Intérêts et charges assimilées					
Impôt sur les bénéfices					
Résultat	- 113	7	- 131	- 363	- 190

8.2 Note explicative des comptes de bilan et résultat aux comptes analytiques d'exploitation

=> Le coût de transport des refus de tri : suite à la mise en place de la sous-traitance de cette prestation à Onyx ARA, celle-ci est dorénavant facturée au centre de tri qui le refacture à ALLIER TRI, à l'euro près. N'ayant aucune incidence sur le résultat, il n'apparaît pas dans le compte d'exploitation.

=> Le GER n'apparaît pas dans le compte d'exploitation, le CA dédié venant théoriquement couvrir les dépenses ad hoc. Dans la situation où le CA est supérieur aux dépenses, une provision est constituée pour couvrir les dépenses ultérieures.

Ainsi que mentionné dans le rapport d'activité 2023, du fait d'une part, des apports de tonnages supérieurs aux 17KT ayant servis au calcul du montant initial de ce GER, et d'autre part de la forte inflation sur les dépenses GER de ces dernières années, il résulte sur l'exercice 2024 un déséquilibre de -59KE.

=> Le chiffre d'affaire 2024 tient compte de l'indemnité d'imprévision 2023 (193k€) ainsi que d'une provision au titre d'une transaction portant sur le déplaçonnement de la formule de révision tarif sur l'exercice 2024 (89KE sur chacun des 2 semestres, soit 178KE).

=> Le poste "personnel intérimaire" est détaillée dans la partie 2.3 *Indicateurs personnels intérimaires*.

=> L'évolution du poste "*honoraires et prestations groupe*" est une des conséquences de la réorganisation du groupe : des charges de management local (précédemment dans la ligne "fournitures et charges diverses" pour 79 KE en 2020, ont été déplacées dans ce poste, qui de fait est resté stable alors que l'exercice 2021 a été plus long que celui de 2020 (10 mois). Si le montant global 2023 est resté stable en dépit de l'inflation, un rattrapage a eu lieu en 2024.

Type de Frais	Ligne où apparait la charge	2020	2021	2022	2023	2024
Frais structure locaux	Fournitures & charges diverses	78 857	25 711	43 863	48 401	54 092
Frais Structure Centraux	Honoraires et prestations groupe	149 869	224 520	221 991	217 272	258 999
	Total	228 726	250 231	265 853	265 672	313 091
	Mois d'exploitation	10	12	12	12	12
	Moyenne par mois d'exploitation	22 873	20 853	22 154	22 139	26 091

=> Le poste "*Location et entretien du matériel d'exploitation*" est composé de l'entretien et de maintenance sur le matériel roulant,

=> Le poste "*Fournitures & charges diverses*" est impacté par les charges de refus de matière valorisable par les exutoires (transport et traitement, soit -24KE que vous nous avez refacturés).

=> Le poste amortissement se décompose comme suit :

Provision pour risque sur un contentieux social (-52KE) et des amortissements comme suit :

Nature Immo	Amort 2024
Bennes, caissons et caisses palette	5 451,89
Chargeuse CASE et Blaxtair	23 471,23
Climatisation	1 036,12
2 x Manitou MLT74IH et Blaxtair	15 713,76
matériels divers (talkies walkies, informatique, outillage...)	4 724,72
Nacelle et Plateforme	1 725,52
Véhicule de Fonction	684,81
Sécurité / santé (sécurisation convoyeur, gerbeur, etc.)	5 263,28
Total général	54 071,63

8.3 Etat des dépenses réelles de gros entretien et renouvellement de l'exercice 2024 (factures jointes en Annexe 5)

Prestation	Fournisseurs	Montant
Echange roue polaire le 13-01-24	Multivulca	1 429,75 €
Fourniture electrovanne	Cemhef	700,00 €
Fourniture et Pose tapis 320 le 20 et 21-01-24	Multivulca	16 567,21 €
Fourniture et pose tapis trieur 730	Multivulca	8 278,50 €
Fourniture anti-gras courant foucault	Lenoir	3 705,00 €
Fourniture étanchéité écluse	Ebhys	3 748,00 €
Roue polaire réparée	Lenoir	26 006,74 €
Réparation tapis trieur 290 par rustine 29-02-24	Multivulca	944,00 €
Fourniture et pose tambour tête 730	Multivulca	12 484,57 €
Intervention roue polaire	Multivulca	9 952,00 €
Fourniture rouleau coude	Ebhys	752,46 €
Fourniture rouleau	Ebhys	3 884,60 €
Remplacement bavettes sur 3 convoyeurs	Multivulca	2 054,75 €
Bandes 400 et 30	Multivulca	1 367,80 €
Fourniture couteau et contre couteau	Bretagne Hydraulique	2 892,59 €
Intervention sécheur (dessicant)	Gardner Denver	5 569,75 €
Kit maintenance sécheur	Gardner Denver	791,37 €
Fourniture pompe relevage	Multivulca	2 166,60 €
Pose clapet	Uxello	1 695,00 €
Fourniture et pose 2 batteries motopompe, pose clapet	Uxello	1 695,00 €
Fourniture rouleau	Multivulca	820,50 €
Fourniture et pose bavette étanchéité trieur optique	Multivulca	4 224,42 €
Fourniture motoréducteur	Multivulca	1 597,74 €
Réparation tapis 220	Multivulca	1 542,80 €
Fourniture 12 rouleaux tapis 220	Ebhys	2 877,60 €
Fourniture motoréducteur	Multivulca	1 534,12 €
Fourniture et pose tapis 220	Multivulca	15 002,11 €
Fourniture pompe relevage	Cemhef	1 992,00 €
Intervention échange motoréducteur avec répartition arbre du tambour	Multivulca	2 882,00 €
Remplacement bavettes	Hydra	525,00 €
Remplacement bavettes	Multivulca	3 338,23 €
	Somme	143 022,21 €

Etat du GER

	2020	2021	2022	2023	2024	Cumul
GER disponible	65 143,40 €	76 602,60	80 279,52 €	82 282,44 €	84 359,04	388 667,00 €
GER consommé	15 728,92 €	89 668,50	92 266,50 €	103 618,62 €	143 022,21	444 304,75 €
solde GER	49 414,48 €	- 13 065,90	-11 986,98 €	-21 336,18 €	- 58 663,17	-55 637,75 €

8.4 État annuel prévisionnel des dépenses de gros entretien et renouvellement à engager pour l'exercice suivant et solde annuel du compte GER

Les dépenses prévisionnelles de GER pour l'année 2025 sont présentées ci-dessous :

Désignation	Fournisseur	Montant
Fourniture bavettes	Multivulca	1 500 €
Fourniture filtre à manches dépoussiéreur	Ebhys	6 400 €
Fourniture tambour 140	Ebhys	6 000 €
Echange tambour 140+étanchéité	Multivulca	9 500 €
Changement virole+bande foucault	Lenoir	11 000 €
Fourniture et échange tapis overband	Multivulca	5 700 €
Réparation tapis	Multivulca	5 000 €
Fourniture tapis 140	Multivulca	7 000 €
Fourniture tapis 60	Multivulca	3 000 €
Fourniture tapis divers	Multivulca	30 000 €
Fourniture+échange tambour 730+bande	Multivulca	20 000 €
Fourniture et échange tambour mene	Lenoir	4 000 €
Réparation caissons	Pressor	50 000 €
Automatisme-Elect	Cemhef	5 000 €
TOTAL		164 100 €

8.5 Les conventions passées avec la ou les maisons mères (convention d'assistance générale, mise à disposition de personnel, conventions de comptes courants, prestations de service...)

Le transport des caissons des refus de tri jusqu'à l'usine de valorisation énergétique LUCANE à Bayet (03) ainsi que la mise à disposition de 2 caissons supplémentaires est assuré par l'Agence de Creuzier le Vieux.

- ⇒ Mise à disposition de 2 caissons 30m³ : 242,69 € HT / mois, Année 2024 : **2 912 € HT**
- ⇒ Transport des refus de tri : 231,40 € HT / caisson, Année 2024 : 483 caissons = **111 766 € HT** (hors cut-off)